

Les députés ratifient l'accord d'association entre l'UE et le Kosovo

Le Parlement européen a donné jeudi son approbation à l'accord de stabilisation et d'association UE-Kosovo, une première étape formelle très importante dans le processus d'intégration du Kosovo en Europe. L'accord représentera le pilier central de l'association politique accrue et de l'intégration économique entre l'UE et le Kosovo.

Les députés ont soutenu l'accord par 486 voix pour, 102 voix contre et 81 abstentions.

"Il s'agit d'une très bonne nouvelle et d'une étape importante pour le Kosovo qui poursuit son chemin vers une intégration européenne. Pour la première fois, l'UE et le Kosovo concluront un accord contractuel", a déclaré le rapporteur Ulrike Lunacek (Verts/ALE, AT).

"L'accord doit désormais entrer en vigueur sans plus tarder, ce qui enverra un message positif majeur aux citoyens du Kosovo et à l'économie du pays. L'application de l'accord contribuera à institutionnaliser le processus de réformes et permettra au Kosovo de renforcer ses relations avec l'UE et de contribuer ainsi à la stabilisation de la région dans son ensemble", a-t-elle ajouté.

L'accord renforce le dialogue politique entre l'UE et le Kosovo, favorise les relations commerciales et encourage une coopération plus étroite dans de nombreux domaines, notamment l'énergie, l'environnement, la justice et les affaires intérieures.

Par ailleurs, le texte prévoit des dispositions pour promouvoir les normes européennes dans des secteurs tels que la concurrence, les marchés publics, la propriété intellectuelle, la protection des consommateurs et la bonne gouvernance.

Prochaines étapes

L'approbation du Parlement ouvre la voie à la conclusion formelle de cet accord par le Conseil des ministres et permettra son entrée en vigueur d'ici quelques mois.

L'accord relève de l'UE uniquement étant donné que toutes les questions couvertes entrent dans la sphère de compétence de l'Union, ce qui signifie qu'il ne devra pas être ratifié par les États membres sur une base individuelle.

Procédure: approbation

633 millions d'euros

Balance commerciale de l'UE avec le Kosovo en 2014

Faits

- Le Kosovo bénéficie d'un régime commercial préférentiel avec l'UE depuis l'an 2000
- L'accord de stabilisation et d'association prévoit, pour l'essentiel, le même régime - fournissant un accès sans restriction aux produits industrialisés et à la majorité des produits agricoles

En savoir plus

[Texte adopté \(disponible en cliquant à la date du 21.01.2016\)](#)

[Video du débat \(cliquer à la date du 20.01.2016\)](#)

[Parcours législatif](#)

[Commission des affaires étrangères](#)

[Ulrike Lunacek \(Greens/EFA, AT\)](#)

Contacts

Gediminas VILKAS

Press Officer

COMM - PRESS

☎ (+32) 2 28 46396 (BXL)

☎ (+33) 3 881 64504 (STR)

📱 (+32) 498 98 33 30

🐦 [@EP_ForeignAff](#)

✉ foreign-press@europarl.europa.eu

Communiqué de presse

Wendy DE MONTIS

COMM

☎ (+32) 2 28 31151 (BXL)

📱 (+32) 470 87 02 64

✉ presse-fr@europarl.europa.eu
